

Département des Ressources Humaines  
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/MM N° 2025 - 409

**DECISION**

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

**Vu** le code général de la fonction publique ;

**Vu** le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

**Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**Vu** la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

**DECIDE**

<b>Article unique :</b>	Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Ingénieurs d'Etudes n°11 BAP E « Administrateur-riche des systèmes d'information » est composé comme suit :
-------------------------	--

<b>Président :</b>	M. Julio MARTINS IR - Inserm
<b>Experts :</b>	M. Laurent COMPARETTO IEHC – Inserm  Mme Laura DE LA TRIBOUILLE IECN - Inserm  Mme Agathe ZOUIOUIECH IEHC - Inserm
<b>Représentants :</b>	M. Lambert ASSOUMOU IR – Inserm  Mme Soraya AAKKI IR – Inserm  Mme Emilie TOURNEUR IR – Inserm
<b>Membre des instances d'évaluation :</b>	Mme Mériem GARFA IR - Inserm

Fait à Paris, le 08/09/2025

Pour le Président-directeur général,